

considère qu'il a coûté un million et demi pour exonérer quelqu'un qui déclare avoir fait une promesse. En ce qui me concerne, je puis dire qu'en ma qualité de membre de la Chambre des communes et du parti auquel je suis affilié, je n'en ai jamais fait de promesses et qu'aucun chef de parti n'avait le droit d'engager un groupe politique sur cette question, car le parti n'a jamais été consulté à ce sujet. C'est pour cela que nous avons été battus en Ontario: à cause de ce principe qui veut que l'on suive les traces du chef et que le chef incarne la politique du parti. Or cette politique qui est néfaste en temps de paix l'est encore davantage en temps de guerre. Chaque seconde, chaque minute, chaque heure, chaque jour et chaque semaine d'ici la mi-été est lourde de possibilités pour notre pays. A mesure que l'été approche, nous ne savons pas à qui appartiendra notre pays. L'ennemi est à nos portes, il nous environne. Il a attaqué nos dominions. Trois d'entre eux ont l'ennemi à leur seuil. L'été sera le plus décisif de notre histoire et pourtant on a gaspillé près de six mois à tenir un plébiscite qui, dès le début, ne signifiait rien. Le bill ne fait qu'une chose: permettre le service outre-mer si, quand et comme le Gouverneur en conseil le juge nécessaire, ce qui, à mon avis, sera jamais, tant que le présent gouvernement sera au pouvoir. J'ai beaucoup d'admiration et de respect pour le premier ministre (M. Mackenzie King). Je crois que je le connais depuis plus longtemps que n'importe qui en cette enceinte. Je ne dirai rien que je ne considère être la vérité, je ne veux offenser qui que ce soit, car je ne parle que de principes. Je déplore les résultats de la conduite du Gouvernement à l'égard de cette loi. Mon chef en cette enceinte et tout le parti conservateur à Toronto ont appuyé le plébiscite et le vote affirmatif. Le chef de l'opposition a adressé une lettre à tous les conservateurs de chaque circonscription, les priant de voter dans l'affirmative le jour du plébiscite, bien que nous nous fussions opposés à cette mesure en Chambre. Pour ma part, je n'y voyais aucune utilité, car j'estime que c'est au gouvernement du jour qu'il incombe de voir à la poursuite de la guerre. C'est là son devoir, tant qu'il reste en fonction. Notre régime parlementaire et la constitution lui imposent cette responsabilité, et il ne saurait s'y dérober, malgré tout ce verbiage à propos d'engagements, et le reste.

En ce qui concerne cet engagement particulier, quand un des chefs de notre parti a déclaré, à l'occasion des troubles de 1922-1923, qu'il aimerait recourir à un referendum si la guerre éclatait, je m'y suis opposé et j'ai répondu à mon chef qu'en Chambre aussi

bien qu'à l'extérieur, tant que je serais membre du parti conservateur, je ne permettrais pas que M. du Scrutin devienne généralissime des troupes britanniques, ni amiral de la flotte, car avant que ce monsieur ait eu le temps de vérifier le contenu des urnes, l'ennemi aurait remonté le Saint-Laurent, bombardé la citadelle de Québec, fait sauter les utilités publiques de Montréal et détruit l'édifice du Parlement et le Château Laurier, ainsi que toutes nos institutions. Je m'y suis opposé pour cette raison et parce que j'ai toujours cru que dès que l'Angleterre était en guerre, le Canada l'était aussi. Tous les privilèges dont nous jouissons ici, nous les devons à la mère patrie. C'est elle qui a porté seule le lourd fardeau de la guerre pendant les deux premières années. Sans elle, les puissances de l'axe seraient déjà en Amérique, et il y a bonne mèche qu'Ottawa et Washington auraient été forcés de faire la paix.

Comme je l'ai fait remarquer, le bill ne contient qu'un seul article. La mesure a simplement pour objet d'accorder au gouverneur en conseil le pouvoir d'agir, s'il juge à propos de le faire et de la manière qu'il entendra. Je regrette que cette mesure ait été prise, car je suis d'avis que le premier ministre et son cabinet ont accompli beaucoup d'excellente besogne. Je ne suis pas de ceux qui prétendent le contraire, car je suis d'avis qu'ils travaillent ferme, si ferme, que plusieurs en ont souffert dans leur santé. Ils ont fait tout leur possible, et accompli leur devoir au mieux de leurs connaissances. Mais je dirai que le Gouvernement a commis une erreur en tenant ce plébiscite et en agissant comme il l'a fait. A mon avis, le plébiscite a créé la dissension de Vancouver à Halifax. Il a fomenté la dissension d'une côte à l'autre et nuï aux idéals des auteurs de la Confédération.

En principe, comme l'a dit l'honorable député de Trinity (M. Roebuck), le bill n'est qu'une mesure d'autorisation. A une assemblée tenue dans ma circonscription à l'époque du plébiscite, j'ai déclaré que je n'avais pas foi en la mesure. J'avais proposé son renvoi à six mois, parce que j'étais d'avis que ce n'était pas là la façon de procéder. A une assemblée de mes électeurs au Masonic Hall, le 5 mars, je priai les gens de voter pour l'affirmative bien que j'eusse proposé la veille le renvoi de la mesure à six mois.

Mes paroles sont rapportées comme suit dans les Journaux de Toronto du 6 mars:

Ce que Hitler et le Japon ont cure d'un plébiscite! Les membres de l'axe peuvent attaquer le Canada avant que les boîtes de scrutin soient ouvertes.